

## Office notarial de Maîtres ANCEL et MOULIN

### Adresse postale :

47 rue Henri Poincaré  
BP 50252  
54005 NANCY CEDEX

E-mail : [ancel.moulin@notaires.fr](mailto:ancel.moulin@notaires.fr)

Téléphone : 03.83.30.83.70

### Un tarif fixé par décret pour la plupart des actes

Les activités du notaire sont, pour la plupart des actes (ventes, successions, donations, donations-partages, contrats de mariage, partages...), soumises à un tarif unique fixé par décret.

Le prix des prestations du notaire est donc identique quel que soit le client ou la zone géographique. Le tarif est soit fixe, soit proportionnel aux capitaux objets de l'opération.

Ce tarif est fixé par les décrets numéro 2016-230 du 26 février 2016 et numéro 2016-1369 du 12 octobre 2016, et les arrêtés des 26 février 2016, 17 octobre 2016 et 28 octobre 2016.

Le tarif est consultable sur le site des Notaires de France : [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)

### Négociation immobilière

De 0 à 50.000 euros	7,20 % TTC
Au-delà de 50.000 euros	4,20 % TTC

Les honoraires de négociation sont calculés **en cumulant** les résultats des tranches ci-dessus.

Le montant minimum des honoraires de négociation est de 1.000,00 euros TTC.

#### Exemple :

Pour la vente d'une maison moyennant le prix de 200.000,00 euros, les honoraires de négociation se calculent comme suit :

$$50.000 \text{ €} \times 7,20 \% = 3.600,00 \text{ €}$$
$$150.000 \text{ €} \times 4,20 \% = 6.300,00 \text{ €}$$

Montant des honoraires de négociation : 9.900,00 € TTC